

GSJ: Volume 10, Issue 12, December 2022, Online: ISSN 2320-9186
www.globalscientificjournal.com

LA REFONDATION DE L'ETAT EN RD CONGO COMME PREALABLE D'UN NOUVEL ÈRE GEOPOLITIQUE EN AFRIQUE MEDIANE

Par

Jean OMBAKI WOTSHU

*Enseignant et Chercheur en Sciences Politiques et Relations Internationales.
Chef des Travaux à l'Université du CEPROMAD (Centre de Promotion en Management et
Développement) d'ARU en République Démocratique du Congo.
E-mail : ombakiwotshu@gmail.com*

Abstract

The balance of power refers to the distribution of capacities between two or more States or groups of States, and which tends towards a natural and stable balance in their relations. This process should encourage alternative strategies, such as collective security or cooperation through regional institutions. This is the idea of the African political of the DR Congo in the middle of Africa, based on regional co-security and co-responsibility in terms of defense and good neighborliness with neighboring countries. The ambitions of the DR Congo in Central Africa must reconcile the imperatives of peace, stability and security with a reorientation of the balance of power, resulting from geopolitical changes in the region. This is only possible through in-depth reflection on the new bases of the republic and the democracy of the Congolese state, which until now has remained a space with multiple crises.

Résumé

L'équilibre des puissances fait référence à la répartition des capacités entre deux ou plusieurs Etats ou groupes d'Etats, et qui tend vers un équilibre naturel et stable dans leurs relations. Ce processus doit inciter à des stratégies de rechange, telles que la sécurité collective ou la coopération à travers les institutions régionales. C'est par là l'idée de la politique africaine de la RD Congo en Afrique médiane, basée sur la co-sécurité régionale et la co-responsabilité en matière de défense et du bon voisinage avec les pays limitrophes. Les ambitions de la RD Congo en Afrique médiane doivent concilier les impératifs de la paix, stabilité et sécurité avec une réorientation de l'équilibre des puissances, issu des mutations géopolitiques de la région. Cela n'est possible qu'à travers une réflexion approfondie sur des nouvelles bases de la république et de la démocratie de l'Etat congolais, qui jusque là, demeure un espace aux multiples crises.

0. Introduction

Il n'est point besoin d'être savant pour constater que la République Démocratique du Congo (RDC) est devenue un centre d'intérêt aux acteurs complexes et divergents. Dès lors, il est illusoire de vouloir construire les paradigmes de politique étrangère de la RDC, sans mettre en évidence une approche géopolitique.

Muamba MUBUNDA (2007, p.66.) affirme que l'usurpation ou l'instrumentalisation des identités ethniques, sur ethniques et territoriales prospèrent en RDC à cause de l'absence de l'Etat de droit démocratique. Et par conséquent ; ce fléau ne pourra

être éradiqué que le jour où la RDC existera, non point comme un Etat fantôme, mais plutôt comme une capacité d'agir sur la scène régionale et mondiale.

Par ailleurs, l'usage courant de la géopolitique, réduite aux quotas ou originaires des provincettes d'un Etat, est loin d'être inscrite sous l'angle des rapports interétatiques ou transnationaux, dont l'essence repose sur l'irénologie et la polémologie. Par contre, les valeurs étant désormais intégrées dans l'analyse des faits internationaux, la question identitaire devient l'un des facteurs explicatifs de la sociologie politique des relations internationales. En privilégiant la complexité par la mise en analyse de l'acteur en lieu et place du système, la sociologie politique des relations internationales consiste à rechercher l'interaction entre les acteurs, le niveau national et international en vue de saisir les tenants et les aboutissants de la scène internationale.

D'autres parts, Mwayila TSHIYEMBE (2003, p.2) stipule que l'enjeu de la géopolitique de paix en Afrique médiane est double : d'une part, éclairer la conflictualité africaine en soulignant qu'il s'agit d'une violence politique et non d'une violence ethnique ; d'autre part, dégager une typologie en vue de différencier les crises de légitimation de l'Etat et de légitimité du pouvoir, de représentation politique et de redistribution du pouvoir. Par conséquent, la condition de la paix en Afrique médiane et particulièrement en RDC ; se dégage par une réflexion qui veut rompre avec le modèle de l'Etat-Nation, pour créer les conditions de réinvention de l'Etat multinational ou d'une république multiethnique.

Le sens de cette mutation sémantique doit être analysé en tant que demande sociale d'un nouveau pacte démocratique et républicain. C'est une approche constructiviste qui mise sur la dynamique des nouveaux acteurs des relations internationales (les ONG, les réseaux, les groupes religieux, etc.), afin d'ouvrir des nouvelles pistes de recherche en combinant les relations interétatiques et les relations transnationales.

Philippe BIYOYA MAKUTU (2009, pp.12-13) soutient qu'en région des Grands Lacs Africains et particulièrement en RDC, les réfugiés ont cessé d'être simplement des citoyens de leur partie, pour devenir des acteurs ou des forces géopolitiques à la base des mutations géostratégiques observables à l'échelle régionale. Dans cette optique, écrit-il, les guerres n'opposent plus des armées ennemies mais, soit une armée et des civils armés, soit des civils hostiles les uns aux autres.

La notion « des nouveaux conflits » (conflits déstructurés, identitaires ou ethniques), qui affectent l'Afrique et singulièrement la RDC, depuis les années 1990, trouvent sa validité scientifique. Ces derniers sont à la fois des conflits civils internes aux Etats dans lesquels ils se déroulent mais ils impliquent aussi d'une manière complexe les Etats voisins. Ce sont en fait des systèmes de guerre, dont la résolution est rendue plus difficile par la multiplication des acteurs étatiques et sub-étatiques, des intérêts d'Etat, de classes dirigeantes ou de réseaux.

Toutes ces analyses se fondent sur la géopolitique de la RDC, tant dans sa dimension nationale que régionale. Mais il n'en reste pas moins qu'il est impératif d'identifier les paradigmes définissant la position géopolitique de la RDC en Afrique médiane. Autrement

dit, il s'agit d'analyser le rôle que joue la RDC en Afrique médiane, en tant qu'Etat au centre des multiples enjeux géopolitiques.

En outre, il y a un dicton qui dit : « on peut changer ses amis, mais on ne peut pas changer ses voisins ». Ce qui revient à dire que le défi consiste à maîtriser la paix et la co-prosperité économique avec les neuf pays limitrophes de la République Démocratique du Congo et au-delà. Car, l'effacement de la RDC demeure un vide géopolitique aux multiples conséquences.

Une orientation s'impose dès lors car les caractéristiques essentielles de l'environnement sociologique de la République Démocratique du Congo, prédisposent les décideurs de la région à adopter, soit la stratégie de dissuasion, soit la stratégie de guerre ouverte. Et ce comportement s'explique par le fait que la fin de la guerre froide idéologique coïncide dans l'Afrique médiane avec des mutations géostratégiques importantes, dont la déliquescence de l'ex-Zaïre, autrefois nation pivot et rempart de l'Occident contre le communisme. Ceci pousse les grandes puissances, à l'instar des Etats-Unis, à s'investir stratégiquement à partir de l'Ouganda, nouveau centre de décision de la sous-région.

Face à ces mutations stratégiques de la géopolitique de la RD Congo, KITIMA KASENDWE, J.L (2001, p.4) fournit trois renseignements valides jusqu'à ces jours :

- Aux périodes d'hégémonie et de domination succèdent des périodes d'instabilité et d'ajustements territoriaux, la fin de la guerre froide coïncide avec la fin du règne des superpuissances. Les conflits régionaux ou périphériques de la guerre froide (guerre par procuration menée par des sous-traitants) cèdent la place aux conflits à responsabilité africaine ;
- L'hégémonie Zaïroise se tasse et l'émergence de nouveaux prétendants au leadership régional prend progressivement corps. Le Congo-Brazzaville, la RCA, le Tchad et le Rwanda qui relevaient hier du périmètre stratégique Zaïrois, aujourd'hui, la faible gouvernance de la République Démocratique du Congo est un vide stratégique à combler ;
- Sur la scène politico-diplomatique régionale, la puissance des nations ne se mesure plus en termes de superficie et de potentialités mais par leur capacité d'organisation, nouveau facteur de puissance.

Au regard de ces bouleversements géopolitiques, la politique de la RD Congo en Afrique doit être fondée sur des nouvelles bases politiques et sociologiques. En ce sens, la constitution d'une politique extérieure de double postulat, co-prosperité économique et co-sécurité régionale, est un facteur de paix civile et de la paix régionale, car elle réconcilie la République Démocratique du Congo avec sa géopolitique interne et régionale.

De ce fait, la coopération sous-régionale et régionale sincère et plus étroite, est une condition déterminante pour que les tensions s'apaisent et que la République Démocratique du Congo puisse retrouver la paix. Mais le constat fait est que la République

Démocratique du Congo passe pour l'une des zones étatiques les plus instables et les plus risqués d'Afrique et même du monde. Elle souffre de plusieurs maux : conflits armés innombrables, insécurité grandissante, pauvreté extrême, exacerbation des sentiments de haine ethnique, désarticulation des circuits d'échanges économiques, afflux incontrôlé des réfugiés dans les pays voisins, intolérance politique, faiblesse de la gouvernance, non-respect des droits humains...

Eu égard à ce qui précède, notre préoccupation s'articule autour des questions suivantes :

- Que représente la RD Congo dans la géopolitique actuelle de l'Afrique médiane?
- Quelle est la conséquence de la refondation de l'Etat Congolais sur la géopolitique régionale de l'Afrique médiane?

Ainsi, nous formulons les hypothèses suivantes :

- Dans la géopolitique actuelle de l'Afrique médiane, la RD Congo serait une zone aux multiples crises (crise de souveraineté, crise de la territorialité, crise des ressources) créant un vide de leadership en Afrique médiane.
- La conséquence serait que la refondation de l'Etat permettrait à la RDC de maximiser les opportunités et de minimiser les vulnérabilités, en vue de rejouer le rôle d'un Etat leader et stabilisateur de l'Afrique médiane.

Ce travail présente un double intérêt : scientifique et pratique. Du point de vue de la connaissance, le présent travail fait référence à la géopolitique de la RD Congo, entant qu'Etat qui est appelé à jouer un rôle central pour l'émergence de l'Afrique médiane. Tandis que dans la pratique, la diplomatie est un instrument de la politique étrangère des Etats, et la République Démocratique du Congo ne fait pas exception à la règle. C'est pourquoi, nous pensons que mener une recherche sur cette matière, c'est profiter de l'occasion qui nous est offerte, pour apporter notre modeste contribution à la connaissance des enjeux de la politique africaine de la République Démocratique du Congo, sur laquelle repose l'intérêt national de celle-ci.

L'analyse géopolitique demande de répondre à plusieurs questions indispensables à la bonne compréhension d'un problème donné. D'après François THUAL (1996, pp 122-123), il faut « identifier les acteurs, analyser, leurs motivations, décrire leurs intentions, repérer les alliances en gestation ou, au contraire, les alliances en voie de déconstruction, que ce soit au niveau local, régional, continental ou international ». Ainsi, dans le cadre de ce travail, la méthode géopolitique consiste à répondre à ces quatre questions posées par ce dernier, notamment : Qui veut quoi ? (identifier les différents protagonistes), avec qui ? (l'état de relation et les rapports de force entre la RDC et ses voisins, comment procéder vous ? (dénicher les moyens utilisés par les acteurs congolais pour maintenir la paix civile et la sécurité au niveau national et régional), pour quelle motivation ? (logique géopolitico-stratégique, en vue de favoriser son émergence sur la scène régionale et internationale).

I. La RD Congo dans les polarités géopolitiques de l'Afrique médiane

Emprunté à l'électricité pour désigner le nombre des pôles, la polarité est un concept lié au réalisme et à l'idée de puissance. Elle est fondée sur le postulat que la redistribution des forces à l'échelle mondiale (ou planétaire) crée des structures appelées « pole », entant qu'espace d'expression ou des manifestations de l'influence. Cette dernière peut être générée, soit par la force militaire, soit par la force économique, soit par la force culturelle, industrielle et technologique, soit par la force intellectuelle, soit par la force linguistique, etc. ; donc, autant de puissance (force), autant de pôle (Bertrand BADIE, 2005, pp.250-252).

C'est-à-dire l'utilisation du concept des pôles comme si l'ensemble de la politique mondiale et régionale continuait de s'articuler autour des « centres de décision privilégiés, représentés par des Etats particuliers, desquels partiraient les grandes impulsions qui façonneraient la scène mondiale et qui attireraient, par leur force d'attraction, l'essentiel des initiatives individuelles et collectives mises en œuvre dans le monde » (Mwayila TSHIYEMBE, 2010, p.44)

Ce qui fait que la position géostratégique au cœur de l'Afrique constitue l'une des variables structurelles de la République Démocratique du Congo. Cette dernière se présente comme une « terre centrale dans l'île mondiale », c'est-à-dire un Etat pivot auquel gravitent neuf voisins (Rwanda, Ouganda, Burundi, Tanzanie, Zambie, République du Congo, RCA, Soudan du Sud et l'Angola) (KITIMA KASENDWE, 2001, p.5).

Par conséquent, la RD Congo est la zone d'influence à la jonction des quatre polarités géopolitiques de l'Afrique médiane, dont « l'Afrique minière » qui va du Cap à Libreville ; « l'Afrique pétrolière ou golfe de Guinée » qui va de Luanda à Lagos ; de « l'Afrique agropastorale » qui va de Dar-es-Salam à Asmara; et de « l'Afrique forestière » (le bassin du Congo, soit 6% des réserves mondiales). En d'autres termes, la RDC est à la fois pays de la Région des grands lacs africains, de l'Afrique Centrale, de l'Afrique Australe et du Golfe de Guinée (Mwayila TSHIYEMBE, 2003, p.22.).

En d'autres termes, la République Démocratique du Congo est un espace éclaté, discontinu et largement ouvert à l'extérieur. Elle est composée d'une série de ceintures ayant chacune une identité propre, construite sur des spécificités où s'entremêlent facteurs historiques, ethniques, économiques, politiques et militaires. Le Katanga est tourné vers l'Afrique Australe à laquelle il est relié par les voies d'évacuation de ses minerais (Afrique du Sud, Mozambique, Angola) ; le Kivu est entièrement dépendant de l'Afrique de l'Est, pour ses communications terrestres vers l'Océan Indien ; les provinces du Nord (Uélé et Equateur) sont ouvertes aux vents de la Centrafrique et du Soudan du Sud, Kinshasa fait corps avec Brazzaville (Mwayila TSHIYEMBE, 2003, p.32.)

Cela signifie que le bassin hydrographique du fleuve confère à la République Démocratique du Congo une unité relevant davantage de la représentation que de la réalité physique. Le centre du pays qui correspond à la cuvette congolaise, constitue avec ses étendues marécageuses, un milieu répulsif. Ce vide relatif au milieu de l'espace

Congolais, cette absence de centralité géographique ne prédispose pas à l'édification d'un grand ensemble unitaire. Les régions peuplées et actives se situent à la périphérie du territoire, y compris la capitale complètement excentrée. Pour toutes ces raisons, la République Démocratique du Congo est exposée, par la force des choses, à toutes sortes de forces liées à l'équilibre régional.

En dépit du basculement géopolitique des provinces, surtout frontalières ; la République Démocratique du Congo est obligée de concilier sa politique avec la géopolitique interne et régionale. En d'autres termes, les mutations géopolitiques internes et régionales conditionnent la République Démocratique du Congo à en faire de ses polarités des axes de sa politique étrangère. C'est dans ce nouveau contexte qu'il faut postuler le lien de cause à effet entre les polarités et la stabilité de la République Démocratique du Congo.

En Afrique des Grands Lacs, elle partage un grand nombre de lacs qui ont inspiré l'appellation de cette sous-région, formant un chapelet le long de sa frontière. Il s'agit des lacs Tanganyika, Kivu, Edouard, Albert, Moero, sans compter ses autres lacs résiduels de l'Ouest (Maï-Ndombe et Tumba). Sur le plan géographique, les Grands Lacs se présentent comme « une configuration, qui va de l'océan Indien (Mombassa, Dar-es-Salaam) à l'Océan Atlantique (Luanda, Matadi, Libreville), redessine l'Afrique médiane-jadis appelée Mittel Africa par la géopolitique allemande du XIX^{ème} siècle qui se situe à la jonction de l'Afrique minière (du Cap à Kinshasa, Libre ville), de l'Afrique pétrolière (de Luanda à Lagos) et de l'Afrique agropastorale (de Dar-es-Salaam à Massaoua) » (NTUMBA BUKASA, 2008, p.54)

Sur le plan politique, l'Afrique des Grands Lacs a des contours flous : tantôt elle se confond avec la CEPGL (Communauté Economique des Pays des Grands Lacs : RD Congo, Rwanda et Burundi), tantôt elle prend toute l'Afrique centrale voire toute l'Afrique médiane (CIRGL : Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs).

Située au cœur de l'Afrique, la République Démocratique du Congo rassemble autour d'elle (depuis 1983), au sein de la Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale (CEEAC), le Burundi, le Cameroun, la Centrafrique, le Congo-Brazza, la Guinée équatoriale, le Tchad, le Gabon, et le Sao Tomé et Príncipe. Au Sud, elle participe à la Southern African Development Community (SADC) avec l'Angola, le Botswana, le Lesotho, le Malawi, Maurice, le Mozambique, la Namibie, l'Afrique du Sud, le Swaziland, la Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe.

Du Sud au nord-est, la République Démocratique du Congo est membre du Common Market for Eastern and Southern Africa (COMESA) : Angola, Burundi, Comores, Djibouti, Egypte, Erythrée, Ethiopie, Kenya, Madagascar, Malawi, Maurice, Namibie, Rwanda, Seychelles, Soudan, Swaziland, Ouganda, Zambie et Zimbabwe. Du côté nord s'ajoute la Nile Basin Initiative (NBI), regroupant neuf pays : Egypte, Soudan, RDC, Ouganda, Ethiopie, Kenya, Rwanda, Burundi et Tanzanie.

La République Démocratique du Congo participe à un nombre important d'organisations régionales ou sous-régionales. Ces dernières sont susceptibles de la promouvoir ou, si elle ne sait pas en tirer profit, de l'étouffer. En plus, elle est en voisinage direct avec de nombreuses autres organisations sous-régionales : Communauté Economique et

Monétaire d'Afrique Centrale (CEMAC) par le truchement du Congo-Brazza et de la Centrafrique ; Lake Chad Basin Commission (LCBC) via la Centrafrique ; Communauté des Etats Sahélo-Sahariens (COMESSA) à travers la Centrafrique, le Soudan du Sud et la Zambie ; Inter-gouvernemental Authority on Development (IGAD) par le Soudan du Sud et l'Ouganda ; désormais membre de l'East African Community (EAC) depuis le 29 mars 2022.

Le maillage des organisations sous-régionales qui ont la RD Congo comme membre, en fait d'elle un pays clé dans l'intégration africaine et la stabilité de l'Afrique médiane. Mais, il est évident de signaler que l'intégration n'est pas une garantie de paix, ni pour la RD Congo, ni entre celle-ci et ses voisins. La CEPGL n'a empêché, ni les guerres civiles du Burundi (1993) ou du Rwanda (1990-1994), ni la guerre interétatique que la coalition (Ouganda, Burundi, Rwanda, sous les différentes appellations : AFDL, RCD, MLC, etc.) a mené en RD Congo (1996,1998,...), à cela s'ajoute le CNDP, voire le Mouvement du 23 Mars (M23), qui occupe actuellement une partie de la Province du Nord Kivu.

Une étude comparée de l'occurrence des guerres dans les autres intégrations, a montré que la croyance répandue en la vertu pacificatrice de l'intégration est une naïveté. (NZEREKA MUGHENDI, 2009, p.97). Pour ce qui est de la République Démocratique du Congo, il s'agit d'intégrer dans plusieurs organisations sous-régionales et régionales ; un pays qui est intérieurement désintégré et dont le pouvoir public, comme un « Quasi-Etat » (ROSIERE, S, 2003, P.223), ne contrôle pas l'ensemble du territoire. De ce fait, il faut postuler la refondation de l'Etat (république, démocratie, justice, Armée, police, etc.) comme condition sine qua non et préalable de la politique africaine de la RD Congo en Afrique médiane.

Comme l'énumère Franck MONA KUMBU (2013, p.14), dans l'espace congolais, on retrouve des noms aussi peu réjouissants que ceux de Force de Résistance Patriotique de l'Ituri (FRPI); Front Populaire pour le Développement Durable de l'Ituri, Force Armée de la Révolution; Forces Armées d'Intégration d'Ituri, Force de Résistance Patriotique en Ituri/Front populaire pour la justice au Congo (FRPI/FPJI). En Province du Haut-Uélé sévit également l'Armée de Résistance du Seigneur (LRA). On y trouve aussi les Forces Démocratiques Alliées/Armée Nationale de Libération de l'Ouganda (ADF/NALU) au Nord Kivu et en Ituri. Ces forces négatives vaincues par l'armée ougandaise, ne sont plus actives sur le sol ougandais, mais font subir aux populations congolaises les pires tourments.

Ces milices rivalisent de terreur avec les groupes en vogue au Nord-Kivu et au Sud-Kivu, où l'on trouve notamment: les Forces Démocratiques de Libération du Rwanda (FDLR), une rébellion hutu rwandaise plus active en RDC qu'au Rwanda ; les Patriotes Résistants Congolais (PARECO), l'Alliance des Patriotes pour un Congo Libre et Souverain (APCLS), les Forces Patriotiques pour la Libération du Congo (FPLC), les Forces Républicaines Fédéralistes (FRF), une milice du Sud-Kivu, les Forces combattantes Abacunguzi, active dans le Sud-Kivu.

Il faut y ajouter des groupes Mai-Mai dits Kayumba, Karegeya, Nsengiyumva, Yakutumba et cheka, les Raia Mutomboki ou encore une certaine « Force œcuménique pour la libération du Congo (FOLC), active dans le territoire de Beni. Dans le

Sud-Kivu sévit aussi le Mouvement congolais pour le changement (MCC), appartenant à l'ethnie Bafuliro. A cela s'ajoute le groupe armé Nduma Défense du Congo (NDC), les Forces de Défense Congolaise (FDC-Luanda), actifs au Walikale et à Masisi, et la CODECO (Coopérative pour le Développement du Congo) très active en Ituri.

On comprendrait mieux pourquoi ces groupes armés prolifèrent tant dans l'Est de la RD Congo, si l'on se réfère au rapport des experts de l'ONU. On peut y lire : « les groupes armés, les réseaux criminels des forces armées congolaises et les mineurs se déplacent aisément vers les bassins aurifères, où le devoir de diligence n'a pas eu d'incidences sur les échanges. Le minerai d'or extrait dans l'Est de la RDC est en quasi-totalité exporté en contrebande ; quelques grands négociants de Kampala et de Bujumbura en réexportent ainsi plusieurs tonnes par an, qui représentent des centaines de millions de dollars des Etats-Unis(...) » (MONA KUMBU, 2013, p.15)

En outre, les milices Mai-Mai sévissent aussi au Katanga avec les revendications souvent sécessionnistes comme le Bakata Katanga. Pour ne citer que ceux-là, la RD Congo donne l'image d'une République livrée à des groupuscules sans foi ni loi, qui règnent en maîtres parfois sur des petits espaces, mais s'y livrent à des activités lucratives.

De ce fait, la République Démocratique du Congo doit avant tout, relever la triple crise : celle de la souveraineté (puisque c'est la capacité de l'Etat à organiser la vie sociale qui est en cause) ; celle de la territorialité (certains coins du territoire échappent au contrôle de l'Etat congolais) ; et celle d'autorité (l'incapacité de l'Etat congolais à organiser le désordre existant et persistant).

Dans cette logique, la République Démocratique du Congo doit briser le cap de la marginalisation des certaines couches sociales, à l'instar des jeunes adolescents et enfants, dépourvus des moyens de survie. A ce sujet, Jean-Claude WILLAME note : « une proportion inquiétante de combattants est constituée d'enfants et d'adolescents. L'implication des cadets dans les activités guerrières traduit, plus spécifiquement dans les sociétés vivant en dessous du seuil de pauvreté, la pression démographique des classes d'âge jeunes qui sont totalement exclues et marginalisés par rapport à leur environnement tant économique que politique et culturel » (Mwayila TSHIYEMBE, 2001, p.66).

Quant au rapport entre les politiques et l'émergence des groupes armés échappant au contrôle de l'Etat congolais ; ces derniers sont des instruments de n'importe quel politicien, dans la mesure où « certaine politique africaine semble élaborer une géopolitique de l'instabilité sur base de changement de rôle des réseaux ou des ex-militaires incontrôlables. » (Philippe BIYOYA, 2009, p.14). Sur ce, le défi pour la République Démocratique du Congo est de faire de la « politique interne » une stratégie d'un « leadership collectif », c'est-à-dire la capacité collective des congolais à se gouverner eux-mêmes comme des êtres pensants, libres et responsables de leurs actes, guidés par l'intérêt général et de projeter ses capacités en Afrique médiane, entant qu'une puissance capable de faire, de faire faire, d'interdire de faire ou de refuser de faire.

II. Pas de politique efficace de la RD Congo en Afrique médiane sans la refondation de la république.

Tant et si bien que de l'Etat Indépendant du Congo (1885) aux dernières élections présidentielles et législatives (2019), en passant par l'Accord global et inclusif signé à Pretoria en décembre 2002 ; la République Démocratique du Congo n'a connu ni république ni démocratie. Le nom éponyme qu'il arbore fièrement n'est qu'une imposture. Et ce, faute de fonder une communauté politique et un projet de société démocratique articulant le vouloir vivre ensemble sur le respect de la diversité culturelle et de la diversité ethnique, afin de forger un destin commun.

Autrement dit, il n'existe ni lieu, ni projet, ni acteurs de la fondation de la république et de la démocratie congolaises comme cela fût lors de l'accession à la souveraineté nationale et internationale, dont on connaît le lieu (Table ronde de Bruxelles), le projet (l'Indépendance immédiate), les acteurs (Lumumba, Kasa-vubu, Tshombe, etc.) (Richard KADIEBWE, 2009, p.12). Dès lors, il n'existe pas non plus de spécificité congolaise de la république et de la démocratie dont la nouvelle « politique de la RD Congo en Afrique médiane » serait le porte-étendard. Affirmer le contraire, c'est faire preuve de la démagogie. En effet, il ne peut y avoir une « politique efficace de la RD Congo en Afrique médiane » là où il n'y a ni république ni démocratie. Si bien qu'avant de faire de la prose sur la « politique africaine », mieux vaut, au préalable, poser la problématique de refondation de la république et de la démocratie dont ladite politique serait le rempart d'un nouvel Etat.

Corrélativement, la république et la démocratie en projet, doivent être adaptées à l'histoire et à la culture des peuples du Congo rassemblés depuis l'Etat Indépendant du Congo par la seule volonté coloniale de Léopold II, roi des belges.

1. La RD Congo : C'est quelle république ?

Il suffit d'analyser la constitution du 18 Février 2006, telle que modifiée à ce jour, notamment le titre I, chapitre 1^{er} « De l'Etat et de la souveraineté », pour toucher du doigt la myopie intellectuelle du Parlement Congolais. Faute d'inventivité, le pouvoir constituant d'origine n'a su, ni définir la nature de la république et de la démocratie congolaises, ni même s'interroger sur son adaptabilité à la culture, à l'histoire, aux aspirations des peuples et citoyens du Congo. Ils se sont contentés pour ainsi dire, de formules vagues telles que « la République Démocratique du Congo est, dans ses frontières du 30 juin 1960, un Etat de droit, indépendant, souverain, uni et indivisible, social, démocratique et laïc » (article I^{er}, alinéa 1).

Certes, il invoque le souci de « consolider l'unité nationale mise à mal par des guerres successives... » (Exposé des motifs). Cependant, cet alibi n'emporte pas la conviction, car exception faite des sécessions du Katanga et de Bakwanga téléguidées par les puissances occidentales, l'histoire politique de la République Démocratique du Congo a apporté la preuve contraire. Aucune rébellion menée de 1964 à ces jours par les congolais (Mulele, Soumialot, Kabila, MLC, RCD et M23) n'a revendiqué la dislocation du territoire Congolais (NGUYA-NDILA MALENDIA, 2001, p.66)

Au lieu de prendre des vessies pour des lanternes et de répéter à l'envie des formules désuètes telles que « le principe de suffrage universel, la forme représentative de gouvernement, le nombre et la durée des mandats, le pluralisme politique et syndical, l'Indépendance du pouvoir judiciaire (article 220 de la constitution de 2006) », force est de dégager des décombres de l'histoire du Congo, le patrimoine culturel, sociologique et juridique de la nation congolaise qu'il faut se rapproprier et rationaliser.

Par ailleurs, le texte note explicitement que « tout pouvoir émane du peuple (...). Aucune fraction du peuple, ni aucun individu ne peut s'en attribuer l'exercice » (article 5 de la constitution de 2006, telle que modifiée à ce jour). Ce mimétisme des constitutions occidentales viole les fondements culturels, sociologiques et juridiques de la nation congolaise telle qu'elle est déterminée par l'article 6 de la constitution de Luluabourg (1964), l'article 14 de la constitution de transition (2003), l'article 6 de la loi sur la nationalité congolaise (2004) et l'article 10 de l'actuelle constitution (2006), telle que modifiée à ce jour, énonçant que : « la nationalité congolaise est soit d'origine, soit d'acquisition individuelle. Est congolais d'origine, toute personne appartenant aux groupes ethniques dont les personnes et le territoire constituaient ce qui est devenu le Congo (présentement la République Démocratique du Congo) à l'indépendance.»

En effet, le distinguo nationalité d'origine et nationalité d'acquisition exprime une conception bipolaire de la nation congolaise entant que communauté des peuples dits ethnies et des citoyens, exprimant la volonté de vivre ensemble pour forger un destin commun, dans la loyauté et le respect mutuel. De ce socle sociologique de la nationalité, il est évident que la RD Congo est une république post-nationale, cosmopolite ou république de plusieurs peuples, dans laquelle le libre consentement des peuples dits ethnies et des citoyens, constitue le mode de légitimation de l'Etat et de légitimité du pouvoir.

Dans cet ordre d'idées, le nouveau pacte républicain est une alliance entre les peuples dits ethnies et les citoyens pour fonder un Etat de plusieurs peuples, à partir de la logique de la segmentarité, de différenciation et de communautarisation, par opposition au modèle occidental de l'Etat-nation, axé sur le postulat d'unification culturelle, d'unification ethnique et d'individualisation du corps social.

Les principes fondateurs d'une république post-nationale sont : l'unité dans la diversité, l'égalité des ethnies et des citoyens, la double représentativité des ethnies et des citoyens, l'humanisme patriotique comme idéologie de l'Etat (Mwayila TSHIYEMBE, 2003, p.5). Par le principe de l'unité dans la diversité, la république cosmopolite est un pouvoir fédérateur des peuples dits ethnies, des citoyens, des cultures, des langues, des religions et des terroirs dont elle a la mission de garantir la survie par son œuvre de connaissance et d'investissement. Elle se distingue par son pluralisme culturel et ethnique.

Par le principe d'égalité des ethnies et des citoyens, la république des plusieurs peuples consacre le droit à la différence et supprime l'antagonisme entre les droits des minorités, les droits des autochtones et les droits de la majorité. Car, la participation de tous les peuples dits ethnies et de tous les citoyens à l'acte de refondation de la république congolaise, confère automatiquement à chaque nationaliste et à chaque citoyen, les même

droits et les mêmes devoirs. Si bien que le droit de parler sa langue, de pratiquer sa religion, sa culture, son identité ethnique, son identité citoyenne etc., relève désormais du domaine des droits inaliénables ou « bloc des droits de fondation » et non de la volonté du gouvernement.

Par ailleurs, les droits des minorités qui seraient opposables aux droits de la majorité, n'ont aucune signification dans la république cosmopolite du Congo. Non seulement aucun peuple dit ethnique n'est majoritaire pour imposer sa domination culturelle ou linguistique sur les autres et qui plus est, la république post-national est un Etat de minorité volontairement rassemblées, pour forger un destin commun.

L'idéologie de l'Etat de plusieurs peuples étant l'humanisme patriotique, le nationalisme cesse d'être l'idéologie de la république cosmopolite et devient l'idéologie, sinon une philosophie d'action des peuples du Congo dits ethnies. Et ce, d'autant plus qu'après avoir rassemblé ses peuples et ses citoyens, l'Etat post-national a pour mission de garantir les droits de l'homme, les droits du citoyen et les droits des peuples, par-delà leur identité ethnique, culturelle, religieuse, linguistique, etc.

2. La RD Congo : C'est quelle démocratie ?

Etant donné sa singularité (communauté des peuples et des citoyens), la nation congolaise moderne ne peut vivre et à plus forte raison prospérer, que dans une société démocratique, c'est-à-dire une société de liberté et de responsabilité.

Chemin faisant, le nouveau pacte démocratique est une alliance entre les citoyens et les peuples dits ethnies, pour ériger un pouvoir de proximité ayant quatre dimensions : la proximité humaine (pouvoir des ethnies et pouvoir des citoyens) ; la proximité géopolitique (pouvoir du centre et pouvoir de la périphérie) ; la proximité ethnique (morale de conviction et morale de responsabilité) : la proximité culturelle (pluralisme culturel et pluralisme ethnique).

Sa fonctionnalité repose sur deux principes : l'autonomie et la subsidiarité. Par autonomie, il faut entendre l'indépendance décisionnelle qui préside à la gestion des régions, des communes et des chefferies traditionnelles, ces collectivités locales ayant été dotées d'un gouvernement et d'une assemblée. Autrement dit, il s'agit de l'autonomie d'administration et de gestion de leurs ressources économiques, humaines, financières et techniques, stipulée par l'article 3 de la constitution de 2006, telle que modifiée à ce jour.

Par le principe de subsidiarité, il faut entendre la faculté reconnue à chaque niveau segmentaire de disposer non seulement du pouvoir de décision et des compétences appropriées, mais également de solliciter, le cas échéant, l'aide du segment hiérarchique dans les matières où le segment inférieur n'a pas de compétences pour agir.

Sans plonger dans le débat relatif au régionalisme et décentralisation (déjà consacrées dans la constitution de 2006) ou encore le fédéralisme, ainsi que l'émiettement des provinces dont le nombre est de 26, c'est qu'il faut signifier est que l'Etat post-national ne doit pas passer outre ses compétences. Il ne décide que dans les cas où son intervention est plus efficace que celle des provinces, des communes et des chefferies traditionnelles.

3. La RD Congo : Etat refondé pour quelle politique en Afrique médiane ?

Consciente des responsabilités que lui impose les mutations géopolitiques régionales et par sa position géostratégique au cœur de l'Afrique (variable structurelle de l'Afrique médiane avec quatre polarités et neuf voisins) ; la République Démocratique du Congo est obligée de faire, une nouvelle fois, de la « l'Afrique médiane » un des postulats de sa politique étrangère. Car elle est un facteur de la paix civile et de paix régionale et, réconcilie la République Démocratique du Congo avec sa géopolitique interne et régionale, sous l'angle d'un double postulat : co-prosperité économique et co-sécurité régionale.

Dans celle perspective, la politique africaine de la République Démocratique du Congo en Afrique médiane se mesure à l'aune de l'émergence de ce qu'on a appelé le « leadership collectif, structurel, sociétal » (Mwayila TSHIYEMBE, 2003, pp.123-132). Quid de ce leadership collectif tripolaire ?

Cependant, étant donné que le chaos congolais a généré, depuis 1960, un « leadership individuel » de type « erratique », c'est-à-dire un leadership destructeur de la capacité collective des congolais à maîtriser le présent et à se projeter dans le futur, il est impérieux de focaliser l'attention des acteurs congolais sur la création d'un leadership collectif, structurel, sociétal dont il sied de noter comme préalable à la viabilité de la politique africaine de la RD Congo en Afrique médiane.

De ce fait, il faut entendre par « leadership collectif, structurel, sociétal », le processus de production par la société et l'Etat congolais de la capacité collective « de faire, de faire faire, d'interdire de faire et de refuser de faire », aussi bien aux échelles nationale et régionale qu'internationale. Autrement dit, le leadership collectif est la capacité collective des congolais à se gouverner eux-mêmes comme des êtres pensants, libres et responsables de leurs actes, guidés par l'intérêt national.

Face aux mutations géopolitiques de la région ; la politique africaine de la RD Congo doit être un jeu de calcul fondé, d'une part, sur la maximisation de la « triple gouvernance » (gouvernances des populations, des territoires, et des ressources) ; et d'autre part, la minimisation de la « triple crise » (celles de souveraineté, de territorialité, et d'autorité).

L'on ne peut parler du leadership régional de la RD Congo, sans une armée républicaine. Cette dernière doit être une capacité de défense dissuasive et crédible, destinée à garantir l'intégrité du territoire national et les frontières, protéger la vie et les biens des citoyens et des peuples du Congo (ethnies ou nationalités), défendre la démocratie et contribuer à la paix.

Autrement dit, la « diplomatie des baïonnettes » est une corrélation géopolitique, car dans tout appareil d'Etat, « l'armée est bien l'institution dont l'analyse et la compréhension relèvent par excellence de l'analyse géopolitique, c'est-à-dire de la démarche qui permet de mieux comprendre les rivalités de pouvoirs sur des territoires. En effet, c'est

principalement par leurs armées que les Etats se disputent des contrées ou exercent leur domination à l'extérieur de leurs frontières » (CHAUTARD, S, 2004, p.66)

Dorénavant, les citoyens et les peuples du Congo doivent savoir que l'armée républicaine exige en toute circonstance, un esprit de sacrifice pouvant aller jusqu'au sacrifice suprême, car sa mission est de préparer et d'assurer par la force des armes, la défense de la liberté et des intérêts de la république post-nationale, voire de la politique africaine de celle-ci en Afrique médiane.

Si la République nouvelle se dotait d'une armée républicaine digne de ce nom, elle pourrait jouer un rôle dans le cadre des missions du « maintien de la paix », soit sous le contrôle de l'ONU, soit sous le contrôle de l'Union Africaine.

Rappelons que l'Union Africaine a adopté un « Pacte de non- agression et de défense commune ». Ce dernier fait obligation aux Etats signataires de « se prêter mutuellement assistance pour leur défense et leur sécurité communes contre toute agression ou menace d'agression ». Outre le cadre traditionnel du maintien de la paix forgé par la pratique de l'ONU, l'Union Africaine a ouvert un nouveau chapitre, celui du droit de l'Union africaine d'intervenir dans un Etat membre sur décision de la Conférence, dans certaines circonstances graves, à savoir les crimes de guerre, le génocide et les crimes contre l'humanité (article 4, alinéa h de l'acte de l'Union Africaine), tandis que « les Etats membres ont le droit de solliciter l'intervention de l'Union pour restaurer la paix et la sécurité » (article 4, alinéa j).

De plus au niveau régional et en dépit de ses liens sécuritaires avec les Etats d'Afrique australe, notamment dans le cadre de la SADC, la République Démocratique du Congo est aussi liée au Pacte sur la sécurité, la stabilité, la démocratie et le développement dans la région des grands lacs. C'est dans cet esprit que s'inscrivent la création et la modernisation de l'armée républicaine. Et c'est dans cette logique que la « politique africaine » de la RDC pourrait servir l'Union Africaine, en participant aux missions d'observation et de contrôle, d'appui à la paix, d'intervention, de déploiement préventif, de consolidation de la paix, d'assistance humanitaire, etc. S'inscrit également dans ce pragmatisme, les interventions militaires unilatérales, au nom de la paix et de la co-sécurité régionales.

Conclusion

La position géostratégique au cœur de l'Afrique constitue l'une des variables structurelles de la République Démocratique du Congo. Cette dernière se présente comme une « terre centrale dans l'île mondiale », c'est-à-dire un Etat pivot auquel gravitent neuf voisins. Ce qui fait que la RD Congo est la zone d'influence à la jonction des quatre polarités géopolitiques de l'Afrique médiane, dont « l'Afrique minière » qui va du Cap à Libreville ; « l'Afrique pétrolière ou golfe de Guinée » qui va de Luanda à Lagos ; de « l'Afrique agropastorale » qui va de Dar-es-Salam à Asmara; et de « l'Afrique forestière » (le bassin du Congo, soit 6% des réserves mondiales). En d'autres termes, la RD Congo est à la fois pays de la Région des grands lacs africains, de l'Afrique Centrale, de l'Afrique Australe et du Golfe de Guinée.

De ce constat, la RD Congo est appelée à jouer un rôle d'un Etat stabilisateur de l'Afrique médiane dans la constitution d'une politique extérieure de double postulat, co-prosperité économique et co-sécurité régionale, un facteur de paix civile et de la paix régionale, qui réconcilie celle-ci avec sa géopolitique interne et régionale.

Mais à l'heure actuelle, la puissance des nations ne se mesure plus en termes de superficie et de potentialités mais par leur capacité d'organisation, nouveau facteur de puissance. D'où la nécessité de refonder l'Etat congolais, qui demeure jusqu'à ces jours un espace instable aux enjeux multiples, en définissant les contours d'un nouveau pacte républicain et démocratique.

Le nouveau pacte démocratique et républicain de la RD Congo doit être une alliance entre les citoyens et les peuples dits ethnies, pour ériger un pouvoir de proximité ayant quatre dimensions : la proximité humaine (pouvoir des ethnies et pouvoir des citoyens) ; la proximité géopolitique (pouvoir du centre et pouvoir de la périphérie) ; la proximité ethnique (morale de conviction et morale de responsabilité), la proximité culturelle (pluralisme culturel et pluralisme ethnique).

En vue de promouvoir un « leadership collectif, structurel, sociétal ». Ce dernier est un processus de production par la société et l'Etat congolais de la capacité collective « de faire, de faire faire, d'interdire de faire et de refuser de faire », aussi bien aux échelles nationale et régionale qu'internationale. Autrement dit, le leadership collectif est la capacité collective des congolais à se gouverner eux-mêmes comme des êtres pensants, libres et responsables de leurs actes, guidés par l'intérêt national.

Par conséquent, la politique africaine de la RD Congo doit être un jeu de calcul fondé, d'une part, sur la maximisation de la « triple gouvernance » (gouvernances des populations, des territoires, et des ressources) ; et d'autre part, la minimisation de la « triple crise » (celles de souveraineté, de territorialité, et d'autorité).

L'on ne peut parler du leadership régional de la RD Congo, sans une armée républicaine. Cette dernière doit être une capacité de défense dissuasive et crédible, destinée à garantir l'intégrité du territoire national et les frontières, protéger la vie et les biens des citoyens et des peuples du Congo (ethnies ou nationalités), défendre la démocratie et contribuer au maintien de la paix au niveau régional.

Bibliographie

I. Ouvrages

Biyoya MAKUTU, Ph., *la géopolitique de l'instabilité dans la région des Grands Lacs, réflexion sur les réfugiés, acteurs/auteurs des mutations géostratégiques*, collection comptes rendus, Kinshasa, L'Harmattan, 2009.

CHAUTARD, S. ; *L'indispensable de la géopolitique*, Paris, Jeunes Editions-Studyrama, 2004.

Muamba MUMBUNDA, Ph ; *Géopolitique identitaire en RDC, cas de l'identité Kasaïenne*, Paris, L'Harmattan, 2007.

Mwayila TSHIYEMBE., *La géopolitique de paix en Afrique médiane : Angola, Burundi, RDC, République du Congo, Ouganda, Rwanda* ; Paris, L'Harmattan, 2003.

MWAYILA TSHIYEMBE, *Politique étrangère des grandes puissances*, collection Géopolitique mondiale, Paris, L'Harmattan, 2010.

MWAYILA TSHIYEMBE ; *Au-delà de la transition : quel Etat et quelle gouvernance ?*, in *La République Démocratique du Congo : bilan, enjeux et perspectives*, Paris, l'Harmattan, 2005.

MWAYILA TSHIYEMBE, *Politique étrangère de la République Démocratique du Congo, ruptures et continuités*, Paris, l'Harmattan, 2009.

Mwayila TSHIYEMBE ; *Le défi de l'armée républicaine en République Démocratique du Congo*, Paris, L'Harmattan, 2009.

NGUYA-NDILA MALENDIA, C. ; *Nationalité et citoyenneté au Congo-Kinshasa, le cas de Kivu*, Paris, l'Harmattan, 2001.

Richard KADIEBWE, M.; *La guerre de six jours à Kisangani. Leçons géopolitiques et géostratégiques*, Paris, L'Harmattan, 2009.

ROSIERE, S. , *Géographie politique et géopolitique : une grammaire de l'espace politique* , Paris, Ellipse, 2003.

THUAL, F. ; « *Méthodes de la géopolitique, apprendre à déchiffrer l'actualité* », Paris, édition Ellipses, 1996.

II. Articles et revues

KITIMA KASENDWE, J.L., *De l'orientation des Relations Internationales de la RDC et son impact sur la guerre*, Kinshasa, MAECI, avril 2001.

KITIMA KASENDWE, J.L ; *Création d'un nouvel espace en Afrique Centrale pour un début de dialogue réel et Utile entre les Sociétaires. Approche géopolitique, Géostratégie et tactique*, Kinshasa, MAECI, Mars 2010.

MONA KUMBU, F. ; *Galerie peu reluisante*, in *La Référence Magazine*, n°070, mai 2013.

NZEREKA MUGHENDI, N ; *Relancer la CEPGL en pleine crise économique ? L'enjeu du partage des ressources congolaises*, Dounia n° 2, 2009.

III. Mémoire

NTUMBA BUKASA, E ; « *La RDC et le processus d'intégration des pays des Grands Lacs comme voie de sortie de la crise sécuritaire régionale* », Master en Administration publique, cycle international Long, ENA (France), 2008.

IV. Document officiel

Pacte de non-agression et de défense commune, texte en annexe, in *Géopolitique africaine*, n°8, avril 2005.

© GSJ